LE CRIME DE BOULOGNE

Un commerçant assassiné en pleine journée. — Enlèvement du coffre-fort. — Sur la piste des assassins.

Paris, 1er mai. — Dans l'après-midi d'hier, un jeune domestique de cette ville, Joseph Blanc, au service chez M. Vatan-Renaud, 17, rue Croix-de-Vingnes, à Boulogne-Billancourt, était chargé sont porter le gardon de son patron.

Quand celui-ci rentra, il pénétra dans son bureau, où il constata avec stupeur la disparition de son coffre-fort.

Il appela son domestique pour obtenir de renseigne. Affolé, il se rendit dans l'étude où il détourné Joseph Blanc étendu sur le sol, la figure couverte d'un tablier.

C'est en vain qu'il essaye de le ranimer, le pauvre garçon avait été étranglé. Reprenant son esprit M. Vatan-Renaud s'aperçut alors que son chéret-ainne chemisette avait disparu. Evidemment, le jeune homme avait surpris des malfaiteurs en train de commettre un attentat pour emporter le coffre-fort. M. Cochefert, aussitôt prévenu, s'est rendu sur les lieux.

Voici les renseignements qui ont été recueillis:

M. Vatan-Renaud, marchand de beurre, oeufs et fromages, établi au n° 45 de la rue Croix-des-Vignes, était parti, vers midi, pour quelques heures, se rendant au marché de Colombes.

Sa femme et la bonne, Marie Trouillard, âgée de vingt-cinq ans, étaient parties de leur côté, voir les clients de Gitons.

La garde de la maison restait donc confiée au domestique, Joseph Escudé, âgé de dix-neuf ans originaire d'Auch, depuis cinq mois au service de M. Vatan.

Escudé devait effectuer dans la journée un paiement de 3,000 fr. Son patron lui avait laissé cette somme sur la table de la salle à manger, au premier étage.

Découverte du crime

A 1 h. 1/2, la bonne, Marie Trouillard, rentra la première. Elle s'étonna de ne pas voir Joseph dans la cour et appela. N'obtenant pas de réponse, et remarquant l'absence de la chaperte anglaise de ses patrons, elle fut saisie d'un sinistre pressentiment. Elle se dirigea vers l'écurie, située au rez-de-chaussée de la maison, à droite, et l'entrebâtie d'un danger où sont remisées les voitures de livraison.

Le petit cheval alezan n'était plus à l'écurie; dans le coin de droite, le malheureux Joseph était étendu, les pieds ligottés d'une corde, les coudes ramenés derrière le dos et attachés par une bride au cou, son tablier de travail relevé sur la tête, un bâillon dans la bouche; du sang avait coulé par les narines du domestique. Effrayée, Marie Trouillard courut chez les voisins et rameuta ce qu'elle venait de découvrir. Les gendarmes furent prévenus, et aussi M. Buchotte, commissaire d'Asnières.

L'enquête

A ce moment, arrivait M. Vatan. En compagnie de M. Buchotte, il parcourut la maison. Toutes les portes avaient été fracturées, les meubles enfoncés, leur contenu répandu sur le sol.

Le coffre-fort, placé dans la salle à manger, et renfermant 7,000 francs, avait disparu; les 3000 francs placés en évidence sur la table, également. Dans les trois chambres de domestique du deuxième étage, pareil désordre se remarquait.

Un livret de caisse d'épargne de cinq cents francs, au nom de Marie Trouillard, avait également été enlevé.

Des voisines furent interrogés et M. Buchotte apprit ceci:

A onze heures et demie, Joseph Escudé avait encore causé à quelques personnes, à travers la grille.

A midi et demi, un jeune apprenti menuisier avait en sortir de de la cour la charrette anglaise, qu'un jeune chef, attaché à la maison, conduisit par deux individus, jeunes gens de dix-huit à vingt ans, très correctement vêtus, coiffés de chapeaux mous.

Dans la charrette, on aperçut très volumineux le coffre-fort — était recouvert d'un tapis vert.

Une voisine affirme avoir vu, à la même heure, ces mêmes individus. D'après les déclarations des divers témoins, un troisième complice était resté dans la cour, avait fermé derrière eux la grille, leur disant: « Je savais, à demain matin 9 » et était retourné vers la maison.

Il avait dû fuir en escaladant le mur de derrière.

Les trois assassins avaient surpris le malheureux garçon dans l'écurie, l'avaient bâillonné, ligoté et étranglé. Puis, montant au premier, ils avaient mis la maison en pillage.

Il paraît évident que ces audacieux assassins devaient être parfaitement au courant des habitudes de la maison. On pense qu'il sera facile de les retrouver: il leur sera en effet, peu aisé de passer inaperçus avec le cheval, la charrette et le pesant coffre-fort.

UN CURIEUX PROCÈS

Un contremaître tué dans une grève — Le patron déclaré responsable — Les indemnités à la veuve

Marseille, 1er mai. — A la suite de la longuère grève des ouvriers des ports et des docks

[illegible]

Paris, 1er mai. — Dans l'après-midi d'hier, un jeune domestique de cette ville, Joseph Blanc, au service chez M. Vatan-Renaud, 17, rue Croix-des-Vignes, à Boulogne-Billancourt, était chargé sont porter le gardon de son patron.

Quand celui-ci rentra, il pénétra dans son bureau, où il constata avec stupeur la disparition de son coffre-fort.

Il appela son domestique sans obtenir de réponse. Affolé, il se rendit dans l'étude où il détourné Joseph Blanc étendu sur le sol, la figure couverte d'un tablier.

C'est en vain qu'il essaye de le ranimer, le pauvre garçon avait été étranglé. Reprenant son esprit M. Vatan-Renaud s'aperçut alors que son chéret-ainne chemisette avait disparu. Evidemment, le jeune homme avait surpris des malfaiteurs en train de commettre un attentat pour emporter le coffre-fort. M. Cochefert, aussitôt prévenu, s'est rendu sur les lieux.

Voici les renseignements qui ont été recueillis:

M. Vatan-Renaud, marchand de beurre, oeufs et fromages, établi au n° 45 de la rue Croix-des-Vignes, était parti, vers midi, pour quelques heures, se rendant au marché de Colombes.

Sa femme et la bonne, Marie Trouillard, âgée de vingt-cinq ans, étaient parties de leur côté, voir les clients de Gitons.

La garde de la maison restait donc confiée au domestique, Joseph Escudé, âgé de dix-neuf ans originaire d'Auch, depuis cinq mois au service de M. Vatan.

Escudé devait effectuer dans la journée un paiement de 3,000 fr. Son patron lui avait laissé cette somme sur la table de la salle à manger, au premier étage.

Découverte du crime

A 1 h. 1/2, la bonne, Marie Trouillard, rentra la première. Elle s'étonna de ne pas voir Joseph dans la cour et appela. N'obtenant pas de réponse, et remarquant l'absence de la chaperte anglaise de ses patrons, elle fut saisie d'un sinistre pressentiment. Elle se dirigea vers l'écurie, située au rez-de-chaussée de la maison, à droite, et l'entrebâtie d'un danger où sont remisées les voitures de livraison.

Le petit cheval alezan n'était plus à l'écurie; dans le coin de droite, le malheureux Joseph était étendu, les pieds ligottés d'une corde, les coudes ramenés derrière le dos et attachés par une bride au cou, son tablier de travail relevé sur la tête, un bâillon dans la bouche; du sang avait coulé par les narines du domestique. Effrayée, Marie Trouillard courut chez les voisins et rameuta ce qu'elle venait de découvrir. Les gendarmes furent prévenus, et aussi M. Buchotte, commissaire d'Asnières.

L'enquête

A ce moment, arrivait M. Vatan. En compagnie de M. Buchotte, il parcourut la maison. Toutes les portes avaient été fracturées, les meubles enfoncés, leur contenu répandu sur le sol.

Le coffre-fort, placé dans la salle à manger, et renfermant 7,000 francs, avait disparu; les 3000 francs placés en évidence sur la table également. Dans les trois chambres de domestique du deuxième étage, pareil désordre se remarquait.

Un livret de caisse d'épargne de cinq cents francs, au nom de Marie Trouillard, avait également été enlevé.

Des voisines furent interrogés et M. Buchotte apprit ceci:

A onze heures et demie, Joseph Escudé avait encore causé à quelques personnes, à travers la grille.

A midi et demi, un jeune apprenti menuisier avait en sortir de de la cour la charrette anglaise, qu'un jeune chef, attaché à la maison, conduisit par deux individus, jeunes gens de dix-huit à vingt ans, très correctement vêtus, coiffés de chapeaux mous.

Dans la charrette, on aperçut très volumineux le coffre-fort — était recouvert d'un tapis vert.

Une voisine affirme avoir vu, à la même heure, ces mêmes individus. D'après les déclarations des divers témoins, un troisième complice était resté dans la cour, avait fermé derrière eux la grille, leur disant: « Je savais, à demain matin 9 » et était retourné vers la maison.

Il avait dû fuir en escaladant le mur de derrière.

Les trois assassins avaient surpris le malheureux garçon dans l'écurie, l'avaient bâillonné, ligoté et étranglé. Puis, montant au premier, ils avaient mis la maison en pillage.

Il paraît évident que ces audacieux assassins devaient être parfaitement au courant des habitudes de la maison. On pense qu'il sera facile de les retrouver: il leur sera en effet, peu aisé de passer inaperçus avec le cheval, la charrette et le pesant coffre-fort.

UN CURIEUX PROCÈS

Un contremaître tué dans une grève — Le patron déclaré responsable — Les indemnités à la veuve

Marseille, 1er mai. — A la suite de la longuère grève des ouvriers des ports et des docks

[illegible]

Le Scrutin du 27 Avril

VICTOIRE RÉPUBLICAINE

Les élus du premier tour. — Dénombrement et classement des divers partis. — La majorité déjà acquise au ministère

Maintenant qu'il est plus facile de voir clair dans le scrutin de dimanche dernier il est possible de faire un classement précis.

Nous nous sommes efforcés, d'après les renseignements les plus certains, de grouper sous des étiquettes aussi nettes que possible les nouveaux élus, sans autre prétention que de bien déterminer les forces respectives des divers partis.

Nous les avons classés sous six grandes dénominations distinctes:

Républicains ministériels: comprenant les députés progressistes qui ont voté presque toujours avec le ministère de défense républicaine. Nous y avons placé certaine nous, comme celui de M. Paul Deschanel et celui de M. François Carnot, dont les déclarations anti-nationalistes et anti-cléricales donnent à entendre qu'ils auraient appuyé le ministère dans sa lutte contre les agissements de l'opposition nationaliste et plébiscitaire.

Radicaux et radicaux-socialistes: comprenant tous ceux dont l'attitude, les votes ou les programmes les classent nettement dans l'un de ces deux groupes.

Socialistes ministériels: englobant les socialistes qui se déclarent, avant tout républicains et qui adhèrent au Parti socialiste français.

D'autre part, sous les dénominations de **républicains antiministériels**; **monarchistes et conservateurs**; **nationalistes**, nous avons classé les « progressistes » qui ont combattu le ministère, les conservateurs déclarés ou les faux ralliés, et ceux qui se recommandent de la *Patrie Française*.

RÉPUBLICAINS MINISTÉRIELS

MM. Lauraire (Hautes-Alpes), A. Maure (Alpes-Maritimes) Rouvier (Alpes-Maritimes), Félix Pouillon (Alpes-Maritimes), Bischoffsheim (Alpes-Maritimes), Perrin (Ardèche), Gastillard (Aube), Thierry-Bussemas (Aube), Mulac (Charente), Gérald (Charente), Babaud-Lacroze (Charente), Garnier (Charente-Inférieure), Gérbier (Indre) (Charente-Inférieure), Emmanuel Arène (Corse), François Carnot (Côte-d'Or), Le Troadec (Côtes-du-Nord), Eugène Mando (Côtes-du-Nord), Armez (Côtes-du-Nord), Paul Deschanel (Eure-et-Loir), Debaisson (Finistère, Gourcez (Finistère), Hemon (Finistère), Dereste (Girande), Jehannin (Ille-et-Vilaine), Vogeli (Isère), Jamet (Landes), Ch. Dervin (Loire), Vigouroux (Haute-Loire), Mathieu (Loire-Inférieure), Le Marc (Morbihan), Pasquai (Nord), Barnez (Nord), Pradat-Baiade (Basses-Pyrénées), Bartissol (Pyrénées-Orientales), Bonnaye (Pyrénées-Orientales), Caillaux, (Sarthe), Bignon (Seine-Inférieure), Mesier (Seine-et-Oise), Gréhanne (Seine-et-Oise), Lachaud (Somme), Tranny (Somme), Cotin (Algérie), Rilanaq (Algérie), Thompson (Algérie).

Soit **soixante quatre** progressistes ministériels favorables au ministère Waldeck-Rousseau.

RADICAUX ET RADICAUX-SOCIALISTES

MM. Edouard Lockroy (Paris); Herbet (Ain); Pierre Baudin (Ain), A. Bérard (Ain), Binot (Ain), Chabert (Ain), Dumont (Ain), Dubochet (Aisne), Morlot (Aisne), Delarue (Allier), Gacon (Allier), Péronneau (Allier), Ville (Allier), Deforge (Basses-Alpes), Ruibard (Basses-Alpes), Pavie (Hautes-Alpes), Antier (Ardèche), Lustes, Hubert (Ardennes), Dokassé (Ariège), Tourmier (Ariège), Saumède (Aude), Théron (Aude), Bonnemaison (Aude), Albert Sarraut (Aude), Balitrand (Aveyron), Louis Lacombe (Aveyron), Marmajoula (Aveyron), Camille Pelletan (Bouches du Rhône), Basdil (Canal), Fernand Brun (Canal), Chatenque (Charente-Inférieure), Pajot (Cher), Lachaud (Corrèze), Bussière (Corrèze), Dumas (Corrèze), Gaudin (Corse), Gaudin (Corse), Gabriolli (Corse), Muteau (Côte d'Or), Dubouay (Côte d'Or) P. Maurice (Creuse), Desfarges (Creuse), de la Batie (Dordogne), Chavoix (Dordogne), Pourteyron (Dordogne), Dubois (Doubs), Bernard, Besançon (Doubs) Janet (Doubs), Borne (Doubs), Antoine Gras (Drôme), Maurice Faure (Drôme), Charles Chabert (Drôme).

Lecarpentier (Eure), Modeste Leroy (Eure), Lhonneteau (Eure-et-Loir, Baudet (Eure-et-Loir), Le Bail (Finistère), Gaston Doumergue (Gard), Honoré Lagrange (Haute-Garonne) Bénazet (Garonne-Haute), Sarrien (Garonne Haute), Raymond Laygue (Garonne Haute), Edmond Caze (Garonne Haute), Decker-David (Gers), Emile Constant (Gironde), Pierre Dupuy (Gironde), Castelnau (Gironde), Vigier (Hérault), Rimbaud (Hérault), Adam Devine (Indre), Leffet (Indre et Loire), Chauteaux (Indre et Loire) Gustave Rivet (Isère), Claude Bajon (Isère), Chanoz (Isère), Pissavin (Isère), Mollard (Jura), Georges Trouillot (Jura), Ch. Dumont (Jura), Gouvin (Loir et Cher), Henri David (Loir-et-Cher), Mozet (Loire), Gaillard (Loire), Bonnet (Loire-Inférieure), Fernand Bécher (Loire), Emile Roy (Loir), Viet (Loir), Louis Jourdan (Loziere), Villaine-Dechasnais (Manche), Louis Bourgeois (Marne), Hirman (Marne), Monfrouillart (Marne), Mongeot (Haute-Marne), Chandioux (Nièvre), Turigny (Nièvre), Defontaine (Nord), Eliss Evrard (Nord), Baudon (Oise), Sabatier (Oise), Bonnet.

Giambiage (Puy-de-Dôme), Guyot-Dessaigne (Puy-de-Dôme), Bony-Cisterne (Puy-de-Dôme), Clémentel (Puy-de-Dôme), Chamarcial (Puy-de-Dôme), Catalogne (Basses-Pyrénées), Ozenne (Hte-Pyrénées), Dasque (Hte-Pyrénées), Filhe (Hte-Pyrénées), Jules Peina (Pyrénées-Orientales), Sourrac (Pyrénées-Orientales), Schneider (Haut-Rhin), de Lanessan (Rhône), Ganet (Rhône), Justin Chabert (Rhône), Chaussier (Saône-et-Loire), Sarrien (Saône-et-Loire), Petitjean (Saône-et-Loire), Bobiet (Saône-et-Loire), Smyan (Saône-et-Loire), Couyba (Hte-Saône), Renoui (Hte-Saône), Peureux (Hte-Saône), Jean neney (Hte-Saône), d'Aucourbelles de Coudant (Sarthe), Sibuet (Seine-et-Marne), Emile Chauvin (Seine-et-Marne), Balandreau (Seine-et-Marne), Dervelay (Seine et-Marne), Berteaux (Seine-et-Oise), Rougeas (Deux-Sèvres), Riquet (Somme), Riotz (Somme), Andrieux (Tarn), Sanac (Tarn-et-Garonne), Adrien Chabrin (Tarn-et-Garonne), Louis Marlin (Var), Dashayes (Vendée) Richard (Vendée), Cochery (Hte-Vienne), Lemaire (Hte-Vienne), Tourgnol (Hte Vienne) Jean Codet (Hte-Vienne), Boutard (Haute-Vienne), Henri Loup (Yonne), Lucien Cornet (Yonne), Aubert (Algérie), Robert Duke (Inde Française), Carnaud (Sénégal), Gerville Réache (La Guadeloupe), Bonnet (Savoie), Chambon (Savoie), Jacquier (Savoie), Dupraz (Savoie), Chautemps (Haute-Savoie), Fernand David (Haute-Savoie), Jules Mercier (Haute-Savoie).

Ces deux groupes qui constitueront, comme on peut le voir déjà. Fièlement le plus important de la nouvelle Chambre, comptent, dès maintenant, **cent-cinquante-huit** députés.

SOCIALISTES MINISTÉRIELS

MM. Albert Pouhin (Ardennes), Cadenat (Bouches-du-Rhône), Antide Boyer (Bouches-du-Rhône), L. E. Bertou (Cher), Dubief (Doubs), Pasice (Gard), Gaviniac (Haute-Garonne), Ariste Bouin (Gard), Basly (P.-de Calais), Lamendin (P.-de-C.), Kwam (Rhône), Coullard (Rhône) Jaurès (Tarn), Ferrero (Var), Gérard Richard (La Guadeloupe).

Ce groupe comprend donc **quinze** représentants. Il s'augmentera certainement dans des proportions assez sensibles, puisque *ballottages lui étant favorables et constituers*, à coup sûr, un appoint sérieux pour une politique d'action républicaine et de réformes.

Voici maintenant les groupes d'opposition à la politique du ministère.

D'abord les:

RÉPUBLICAINS ANTI MINISTÉRIELS

MM. Faillot, Fiourens, Gh. Benoist, Georges Berger (Paris), MM. Kermest (Aisne), Paul Delombre (Basses-Alpes), Richard (Alpes-Maritimes), Jules Roche (Ardèche) Gaffier (Aveyron), Gilbert (Aveyron), Bonnet (Bouches-du-Rhône), Merot (Charente), Jacquemin (Côtes-du-Nord), de Moustier (Doubs), Louis Passy (Eure), du Périer de Larsan (Gironde), Lafax, René Brice, Robert Surcouf (Ille et Vilaine), Drake-del-Castillo (Landes), Dupuis (Loire), Lachaud, Dubois (Landes), Candinol (Loire), Sibille (Loire-Inférieure), Riotteau, Le Meitour (Manche), Lamoine de Montebello, Bertrand, Perrodon (Marne), Hennequin-Morière, Dardenne (Sarthe), Marcasse, Lebrun, Jules Brice, (Seine-et-Morelle) Poincaré (Meuse), Jules Jaluzot (Nièvre), Gaudain, Barrois, Bonnet, Dupuis (Nord), Gaillard, Lecour, Jules Gaillard (Oise) Gevelot, Bansard-des-Bois (Orne), Roie (Pas-de-Calais), Lasitte (Puy-de-Dôme), Jules Legrand (Basses-Pyrénées), Harriague de Saint-Martin (Basses-Pyrénées), Aynard (Rhône), Bouneyay (Rhône), Chevalier (Saône-et-Loire), Rouliand (Seine-Inférieure), Boudeaux, Bergeret, Boucicot, Jules Roujon, Guibert, Lechevallier (Seine-Inférieure), Aondru, Paul Lebaudy, Cornudet (Seine-et-Oise), Gélie (Somme), Camille Krantz, Henry Boucher, Maillé (Vaucluse).

Donc, un total de **soixante-cinq** progressistes opposés au ministère Waldeck-Rousseau.

NATIONALISTES

MM. Syveton (Paris), Cuvinet (Paris), Millevoye (Paris), Ernest Roche (Paris), Pierre Richard (Sceaux), Guyot de Villeneuve (Saint-Denis), Holtz (Paris), Delarbre (Calvados), Lagrèvol (Calvados), Bazin (Ille-et-Vilaine), de Beauregard (Indre), Denis (Landes), général Jacquey (Landes), de Dion (Loire-Inférieure), Daudé (Loèère), Maurice Bareuil (Moyenne), de Lodre (Morbihan), Gaillard, Gervaize (Meurthe-et-Moselle), Ferrette (Meuse), colonel Rousset (Meuse), Poucher (Sarthe), Gaviniac (Sarthe), Aguillon (Seine-et-Oise), Gentiche de Cuverville, Rudelle (Seine-et-Oise), Raymond de Fontaines, de la Rothethiund (Vendée), de Monjou (Vienne), Gauthier, Gérard, Ancel Seitz (Vosges).

Soit donc **[illegible]** députés élus sous la patronage de MM. Jules Lemaître et Coppée. C'est bien peu pour un effort si considérable.

MONARCHISTES & CONSERVATEURS

MM. L. Prache (Paris), Leroile (Paris), Maurice Binder (Paris), Denys Cochin (Paris), Desjardins (Aisne), Bonl de Castellane (Basses-Alpes), Dumbouze, Baudin (Ardèche), Gaillard-Bancel (Ardèche), Massabuau (Aveyron), de Castelnau (Aveyron), Maurice Gérard (Calvados), Paulmier (Calvados), Jules Delafosse (Calvados), Symiatis de Lauriston (Cantal), de la Coste-Messelière (Cantal), Laroche-Joubert (Charente), Cunéo d'Ornano (Charente), de Lorgeniaye (Côtes-du-Nord), vicomte du Rosseau (Côtes-du-Nord), Louis Ollivier (Côtes-du-Nord), Gréville (Côtes-du-Nord), Limon (Côtes-du-Nord), Cumiile Pouquet (Eure), de Reory (Eure), comte d'Ormoy (Eure), de Saint-Pierre (Eure-et-Loir), Viviers (Finistère), abbé Gayraud (Finistère), Gabriel Mousse (Finistère), de Mun (Finistère), de Kerjégu (Finistère), La Chambre (Ille-et-Vilaine), comte de Traisnau (Ille-et-Vilaine), de Saint-Martin (Indre), marquis de la Ferronnaye (Loire Inférieure), Ginoux de Fermon (Loire-Inférieure), Jules Grisel (Loire-Inférieure), Armand Ménard (Loire-Inférieure), comte de Montalegin (Loire-Inférieure), Darblay (Loiret), marquis de Chambrun (Lozère), Ferdinand Bougère (Maine-et-Loire).

Jules Baron (Maine-et-Loire), vicomte de la Bourdonnaye (Maine-et-Loire), de Grandmaison (Maine-et-Loire), Laurent Bougère (Maine-et-Loire), de Lanjuinais (Morbihan), de Lorgeril (Manche), prince de Broglie (Mayenne), comte d'Eva (Mayenne), de Benoist (Meuse), Lamy (Morbihan), duc de Rohan (Morbihan), comte de Lanjuinais (Morbihan) Kerset (Morbihan), Henri Cochin (Nord), abbé Lemire (Nord), Pichon (Nord), Jules Damiette (Nord), de Montaimbert (Nord), Cornet (Nord), Bernard de Lévis-Mirepoix (Orne), baron de Mackau (Orne), Tallandier (Pas-de-Calais), Dard (Pas-de-Calais), Adam (Pas-de-Calais), comte de Gontaut-Biron (Basses-Pyrénées), Gourd (Rhône), Eugène Schneider (Saône-et-Loire), Gelain (Sarthe), Sachelet (Seine Inférieure), comte de Panetrat (Seine-et-Oise), de Gramont (Seine-et-Oise), de Beauregard (Deux Sèvres), marquis de Maussabré (Deux-Sèvres), Xavier de Reille (Tarn), Amédée Reille (Tarn), marquis de Lesminy (Vendée), Paul Bourgeois (Vienne), de Baudry d'Asson (Vendée), Pain (Vienne), comte d'Alsace (Vosges).

Soit **quatre vingt-un** députés appartenant aux groupes de droite ou votant avec la droite.

En dehors de ces deux ensembles nettement départagés, nous avons placé les socialistes de l'**U. S. R.** (guesdistes et blanquistes) qui ne font pas partie de l'opposition au ministère, mais dont les voix seraient certainement acquises aux réformes sociales, et quelques députés (**[illegible]**) dont il est *difficile de dire s'ils seraient pour ou contre* une politique d'action démocratique résolue. Ils sont, du reste, peu nombreux.

Socialistes guesdistes et blanquistes: MM. Marcel Sembat (Paris), Dejeante (Paris), Ed. Vaillant (Paris), Coutant (Paris), Thivrier (Allier), Bouveri (Saône-et-Loire), Maurice Alard (Var).

Les hésitants: MM. Georges Cochery (Loiret), Jonnart (Pas-de-Calais), Vallée (Pas-de-Calais), Barthou (Basses-Pyrénées), Fandin (Yonne).

Donc, en examinant cette nomenclature, établie avec la plus scrupuleuse impartialité et qui se base sur les indications les plus [illegible]

[illegible]

Les élections du Nord

RECENSEMENT OFFICIEL

La Commission de recensement des votes, présidée par M. Pelaudeau, conseiller général, assisté de MM. Vandame et Potié, a proclamé les résultats officiels du scrutin du 27 avril dans le département du Nord.

Voici ces résultats:

Arrondissement de Douai

1re circonscription

Les chiffres proclamés avaient été les suivants:

Inscrits, 7,148; votants, 5,986. — MM. Cochetteux, 3,147 voix; Debève, 6,970; Goniaux, 5,946; Dereugnourt, 1,924.

La commission rectifie ainsi les chiffres:

Inscrits, 22,651. — Votants, 18,948

Nuls, 109. — Suffrages exprimés, 18,743.

MM. Cochetteux	5,149
Debève	6,972
Goniaux	5,360
Dereugnourt	1,287

Ballottage.

2e circonscription

Les chiffres proclamés se répartissaient ainsi: Inscrits, 16,944; votants, 14,825. — MM. Debau, réactionnaire, 7,007; Cordon, ministériel, 5,727; Dumont, socialiste, 1,684; Debève, collectiviste, 392.

La commission proclame les chiffres suivants:

Inscrits, 16,939. — Votants, 14,769	
Nuls, 80. — Suffrages exprimés, 14,689	
MM. Debau	7,009
Cordon	5,736
Dumont	1,439
Debève	294

Il y a ballottage.

Arrondissement de Cambrai

1re circonscription

Cambrai-Est, Cambrai-Ouest, Carnières, Marcoing

Les résultats proclamés avaient été les suivants:

Inscrits, 30,074; votants, 24,849. — M. Becez, républ., élu par 20,920 voix contre 286 à M. Constant, collectiviste.

La commission rectifie les chiffres comme suit:

Inscrits, 30,092. — Votants, 24,692

Nuls, 3,396. — Suffrages exprimés, 21,296

MM. Becez 20,920 Elu

Constant 297

Dans cette circonscription, on a trouvé dans les urnes un certain nombre de bulletins au nom d'Alfred Dreyfus, capitaine d'artillerie; quelques-uns au nom de Déroulède ou du prince Napoléon. Du électeur se plaint qu'un candidat n'ait point payé la boire; un autre a voté avec un portrait. Il y a, en somme, des électeurs qui s'amusent.

2e circonscription

Clary, Le Cateau, Solesmes

Les résultats proclamés étaient les suivants: Inscrits, 32,266; votants, 26,407. — MM. Lefebvre, réactionn., 7,961 voix; Lozé, ministériels, 7,679; Fiévet, 5,878; Russel, socialiste, 782.

La commission rectifie ainsi les chiffres:

Inscrits, 26,375. — Votants, 22,412

Nuls, 195. — Suffrages exprimés, 22,217

MM. Lefebvre	7,973
Lozé	7,678
Fiévet	5,388
Russel	683

Arrondissement d'Avesnes

1re circonscription

Avesnes-Nord, Avesnes-Sud et Trélon

C'est par l'arrondissement d'Avesnes que la commission a commencé son examen.

Dans la 1re circonscription, M. Pasqual, radical, avait été proclamé élu par 7,309 voix contre 4,388 à M. Mulat, réactionn., et 1,816 à M. Samson, collectiviste.

La commission rectifie ainsi les chiffres:

Inscrits, 13,506. — Votants, 13,608

Nuls, 82. — Suffrages exprimés, 13,521

MM. Pasqual	7,303
Mulat	4,393
Samson	1,824

2e circonscription

Bavay, Maubeuge, Solre-le-Château

Les résultats du scrutin étaient les suivants: Inscrits, 20,346; votants, 17,343. — M. Defontaine, médecin, avait été proclamé élu par 10,700 voix, contre 6,382 à M. d'Hendecourt, réact.; et 42 à M. Beaurepaire, collectiviste.

[illegible]

FEUILLETON 68

LA GRAND-MÈRE

PAR

Emile RICHEBOURG

DEUXIÈME PARTIE

Les Misérables

Il cherchait ainsi à établir un alibi, espérant ainsi se sauver; mais cela lui était impossible: il ne comprenait du moutre, ni avant, ni après. personne ne l'avait vu aux endroits qu'il désignait. Aussi ne put-il faire admettre que la victime avait eu un instant d'hallucination.

« Enfin, Lapret, qui aimait beaucoup sa femme, était très jaloux; un jour, devant plusieurs personnes, il avait prononcé des mots avec colère:

» — Si un homme se permettait de faire le cour à ma femme, je le tuerais!

» Or, il n'est pas rare que des témoins que mon malheureux fils faisait de fréquentes visites à Marthe Lapret en l'absence de son mari.

» Bref, le garde-chasse a été jugé et condamné à deux années de prison. Mais, qu'avez-vous à répondre?»

— Je répondrai d'abord à monsieur le marquis que si M. le comte Sosthène entrait dans le pavillon du jardinier, ce n'était pas avec les plus mauvaises intentions qu'on a pu lui prêter. Quant à moi, je ne suis pas le premier garde-chasse venu. Les menaces menaçantes prononcées par Lapret ne s'adressaient pas à monsieur le comte, mais au baron de Septème, qui, un jour, s'était permis de lutiner sa femme et de lui tenir des propos inconvenants.

— Ah! bien, murmura M. de Prémorin.

Le bonhomme, qui s'était arrêté un instant, poursuivit:

— Monsieur le marquis, le jour du crime, je me trouvais pas dans les jardins du château et, à l'heure même où M. le comte tombait mortellement frappé, j'étais en forêt, dans les parages de la grotte aux Loups, occupé à tendre mes collets. J'avais pris avec moi, deux fils, trois lapins, un chevreuil et plusieurs lièvres pour une noce qui allait se faire à Mortagne. Donc, monsieur le marquis, j'étais en train de placer mes engins, lorsque, tout à coup, le bruit d'un pas rapide attira mon attention. Je ne sais pas au juste le temps de me blottir derrière un buisson de clématites, qu'un homme passa à vingt pas de moi. Jeus un frisson en reconnaissant le garde-chasse à sa casquette en forme de melon, son tablier de cuir, à ses moustaches et à sa barbe noire, qu'il portait entière, taillée en pointe.

» Il suivait une petite sente qui conduit à la grotte aux Loups, et, tout en marchant très vite, il jetait à droite et à gauche comme des regards inquiets.

» — Tiens, c'est drôle, me dis-je; qu'a-t-il donc? Et où donc va-t-il comme ça?

» Ses allures n'étaient pas du tout naturelles; ça m'intriguait et je voulus savoir où il courait et ce qu'il allait faire. Je le suivis en me glissant avec précaution à travers le jeune taillis.

» Arrivé à quelques pas de la grotte aux Loups, il s'arrêta, plongea son regard dans toutes les directions, tendit l'oreille, puis, ayant l'air rassuré, pénétra dans la grotte.

» J'étais de plus en plus intrigué.

» Comme vous le savez, monsieur le marquis, la grotte aux Loups est suivie d'une seconde grotte, plus petite; cette seconde grotte a une porte, laquelle, en ce temps-là, était toujours fermée à clef.

» Je crus avoir deviné le motif de la visite du garde à la grotte.

« — Bon, me dis-je, je comprends; il a braconné aussi, lui, et il vient prendre le gibier qu'il a probablement caché dans la petite grotte.

» *Quel était ce gibier?*

» Voulant le savoir, je m'approchai de la grotte aussi près que possible et, ayant choisi mon poste d'observation, j'attendis...

» Au bout d'un quart d'heure, mon homme sortit de la grotte.

» Ah! monsieur le marquis, je restai pétrifié de surprise! Ce n'était plus le garde-chasse!

— Oh! oh! fit M. de Prémorin avec des intonations différentes.

Il était sérieusement pâle, et de ses yeux grands ouverts jaillissaient des flammes.

— Continuez, Bourlot, continuez, dit-il d'une voix haletante.

— Le personnage qui sortait de la grotte, poursuivit le paysan, venait de changer de vêtements; il portait maintenant le costume d'un gars normand, un jour de foire, depuis les gros brodequins jusqu'au chapeau de feutre; il avait sur son bras le pantalon et la tunique du garde, et sa main tenait la casquette ronde à cocarde.

» Si j'étais intrigué tout à l'heure, j'étais maintenant bien plus intrigué encore.

» Comme vous le savez, monsieur le marquis, la grotte aux Loups est suivie d'une seconde grotte, plus petite; cette seconde grotte a une porte, laquelle, en ce temps-là, était toujours fermée à clef.

» Je crus avoir deviné le motif de la visite du garde à la grotte.

« — Bon, me dis-je, je comprends; il a braconné aussi, lui, et il vient prendre le gibier qu'il a probablement caché dans la petite grotte.

» *Quel était ce gibier?*

» Voulant le savoir, je m'approchai de la grotte aussi près que possible et, ayant choisi mon poste d'observation, j'attendis...

» Au bout d'un quart d'heure, mon homme sortit de la grotte.

» Ah! monsieur le marquis, je restai pétrifié de surprise! Ce n'était plus le garde-chasse!

— Oh! oh! fit M. de Prémorin avec des intonations différentes.

Il était sérieusement pâle, et de ses yeux grands ouverts jaillissaient des flammes.

— Continuez, Bourlot, continuez, dit-il d'une voix haletante.

— Le personnage qui sortait de la grotte, poursuivit le paysan, venait de changer de vêtements; il portait maintenant le costume d'un gars normand, un jour de foire, depuis les gros brodequins jusqu'au chapeau de feutre; il avait sur son bras le pantalon et la tunique du garde, et sa main tenait la casquette ronde à cocarde.

» Si j'avais été intrigué avant, monsieur le marquis, je l'étais bien autrement après avoir vu M. de Septème remplacer son déguisement de garde-chasse par celui d'un paysan.

» Qu'avez-vous que cela voulait dire? Je n'y comprenais absolument rien.

» Je ne vous dirai pas toutes les réflexions que je fis à ce sujet; c'est inutile. Mais quand je rentrai au village, deux heures plus tard, et qu'on m'apprit que M. le comte était mort et que c'était Lapret qui avait tiré sur lui, tout me fut expliqué.

» En l'absence de Mme Lapret, on s'était introduit chez elle et l'on s'était emparé du fusil du garde. Le baron de Septème s'était fait confectionner un uniforme de garde-chasse semblable à celui de Lapret et l'avait endossé pour tuer M. le comte Sosthène.

» Et comme le baron s'était si bien donné la figure de Lapret que moi-même je l'avais pris pour lui, il s'était bien surprenant que M. le comte, qui avait vu son meurtrier le mettre en joue, eût accusé le pauvre Lapret avant de rendre le dernier soupir. »

— Ainsi, dit le marquis, avec un accent de tristesse profonde, vous pouviez sauver le malheureux Lapret, et vous ne l'avez pas fait! Je vous ai promis d'être indulgent; mais je suis forcé de vous dire que votre conduite en cette circonstance, a été odieuse, criminelle. Malgré moi, je suis indigné.

— J'ai dit à M. le marquis que j'étais un misérable, un vieux coquin.

— Vous avez le repentir, soit; mais tout le mal que vous avez fait, en gardant le silence, est irréparable.

Le vieux braconnier poussa un soupir et courba la tête.

Au bout d'un instant, il reprit:

— Monsieur le marquis, j'ai eu l'intention de prendre la défense du garde-chasse, je vous le jure, oui; je voulais tout dire immédiatement. Pourquoi me suis-je arrêté? Pourquoi me suis-je dit: « Attendons à demain »? Je ne sais pas. Si j'osais dire à mon premier moment, le pauvre Lapret, déjà arrêté par la gendarmerie, aurait été mis aussitôt en liberté, et je n'aurais pas eu pendant dix-huit ans sur la poitrine cet horrible poids qui m'étouffait. Ah! monsieur le marquis, je comprends votre indignation, car j'ai été et suis encore indigné contre moi même. Hélas! le mal est fait, et je ne peux plus le réparer que dans la mesure de mes moyens.

M. de Prémorin paraissait absorbé dans ses pensées.

— Monsieur le marquis, puis-je continuer? demanda Bourlot.

— Oui, je vous écoute.

— Donc, je m'étais dit: « La nuit porte conseil, attendons à demain. » Le lendemain matin, vers le commencement du dégeuner, on vint me prendre au sant du lit. Il me dit que Mme la comtesse avait à me parler immédiatement, et il m'emmena. Au château, tout le monde était sens dessus dessous. Mme la comtesse me reçut dans sa chambre. Elle était très p